

GRÈVES, MANIFESTATIONS, SOLIDARITÉS...

## Réforme des retraites : pourquoi faut-il se mobiliser ?

DÉMOCRATIE  
PARTICIPATIVE  
Féminiser 60 noms  
de rues, à vous  
de choisir !

ASSOCIATION  
La MJC a 60 ans



DOSSIER

**Urgence pour les  
services municipaux.  
Signez la pétition !**





10 Réforme des retraites : pourquoi faut-il se mobiliser ?



12 Féminisation des noms de rues : prenez part au vote !



18 Dossier : urgence pour les services municipaux. Signez la pétition !

#### 4/ LA PHOTO DU MOIS

Concert de Kery James à Bonneuil, tout sauf mélancolique.



#### 6/ LA REVUE

Retour en images sur les événements de janvier.

#### 8/ LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

- Expositions « La peinture, espace intime » et Culture manga.
- Bleu !
- Je suis tigre

#### 10/ ACTUALITÉS

- Mobilisation contre la réforme des retraites.
- Féminisation des noms de rues : prenez part au vote !

- Bafa citoyen, c'est parti pour 2023.
- Lancement des Assises de la sécurité aux Libertés.
- Bénéficiez du chèque eau jusqu'au 31 mars.

#### 16/ UNE VILLE QUI AVANCE

- La nature s'immisce en ville.
- Réhabilitation du centre commercial Saint-Exupéry.
- Villa Mont-Mesly : 37 futurs logements.

#### 18/ DOSSIER

##### 4 millions pour nos actions !

Conséquences de l'inflation et du désengagement profond de l'État, la Ville de Bonneuil, privée de marge de manœuvre, est aujourd'hui contrainte de toucher au socle de ses politiques de solidarités. La Ville refuse de devoir supprimer des services pourtant utiles à toutes et tous. Retour sur la situation financière locale avec Arnaud Letellier-Desnouvries, adjoint au maire délégué aux finances. La municipalité appelle les Bonneuillois-es à faire front et lance une pétition.

#### 22/ TRIBUNES ET PERMANENCES DES ÉLU-E-S

Expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.

#### 24/ TEMPS LIBRE

- La MJC a 60 ans.
- Moisson de médailles pour Bonneuil pétanque.
- Dance street art, le club de breakdance qui fait vibrer Bonneuil.
- Regard sur une œuvre d'art : La guérison de Rosa Maria Unda Souki.

#### 30/ BONNEUIL PRATIQUE

Menus des restaurants scolaires, calendrier du tri, pharmacies de garde et permanences du service social.

#### En supplément



Ceci est un flashcode. Flashez-le avec votre smartphone ou votre tablette, équipé d'une application (gratuite) pour le lire, et accédez directement à du contenu multimédia sur internet : vidéos, photos, informations, etc.

Couverture : Samuel Biheng

#### Magazine d'informations de la Ville de Bonneuil-sur-Marne

**Directeur de la publication :** Denis Öztorun. **Comité éditorial :** Denis Öztorun, Didier Cayre, Akli Mellouli, Sabri Mekri, Yann Le Brech, Frédérique Nevière, Benoît Pradier, Karima Nasli-Bakir, Isabelle James, Samuel Biheng, Thomas Liechti, Fabien Noailles. **Directrice de la communication :** Frédérique Nevière. **Rédacteur en chef :** Benoît Pradier. **Rédaction :** Karima Nasli-Bakir, Isabelle James. **Photos :** Samuel Biheng, Fabien Noailles, Julien Paisley, Toufik Oulmi, Thomas Liechti, D.R. **Impression :** 9 000 exemplaires sur papier 100% PEFC par l'imprimerie Grenier. Pour contacter la rédaction : Service communication, magazine municipal de Bonneuil-sur-Marne, 4 rue Victor-Hugo 94380 Bonneuil-sur-Marne / magazine@bonneuil94.fr / Tél. : 01 45 13 72 83.



Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux. Réagissez, commentez les articles, partagez vos infos.

# Le carnet de bord de Denis Öztoran

## À l'agenda du maire

### Judi 2 février

Remise du trophée "Ville amie des animaux", à l'auditorium de la Région Île-de-France.

### Mercredi 8 février

Commémoration du massacre de Charonne, 18h, devant la salle Gérard-Philippe.

### Judi 9 février

Conseil municipal, 20h, salle de la Ferme.

### Mercredi 15 février

Conseil de développement territorial d'Haropa, au port de Bonneuil.

### Judi 16 février

Permanence « Les élus à votre rencontre », 17h, devant la pharmacie de l'avenue du Colonel-Fabien.

## L'édito vidéo



Retrouvez l'édito vidéo du maire sur [vimeo.com/bonneuil94/edito58](https://vimeo.com/bonneuil94/edito58)



Judi 19 puis mardi 31 janvier, le maire Denis Öztoran a tenu à apporter son soutien à tous les Bonneuillois et salariés de la ville mobilisés contre la réforme « injuste » du système des retraites.

Samuel Biheng

### Bonneuil au féminin.

Le 8 mars se tiendra un Conseil municipal extraordinaire pour adopter une délibération actant 60 noms de femmes de sciences, artistes, sportives, femmes politiques afin de les honorer pour leurs parcours et leurs engagements. Chaque Bonneuillois et Bonneuilloise est invité à voter jusqu'au 17 février. C'est une volonté forte de notre municipalité de leur donner la place qu'elles méritent.

### Bonneuil en mouvement.

La République c'est aussi le droit de dire qu'on n'est pas d'accord, de contester et de manifester dans la rue lorsqu'un sujet de société, d'actualité ou des décisions prises ne sont pas suffisamment concertées ou apparaissent comme particulièrement injustes.

Les 19 et 31 janvier, j'étais en tant que maire à Paris pour manifester avec les salariés, syndicats et retraités de notre ville, comme près de 2 millions de Français et Françaises, pour nous opposer au projet de réforme des retraites présenté par le Gouvernement. Les fonctionnaires ne sont pas épargnés ; dégrader leurs conditions de vie et de travail, c'est toucher les services publics aux habitants. C'est pourquoi la Ville a fermé ses services au public le 31 janvier, en soutien au mouvement populaire.

### Bonneuil en activités.

Bénévoles, artistiques, sportives, commerciales, économiques ou industrielles, notre ville regorge d'activités. Le 15 février nous accueillons le Conseil de développement territorial d'Haropa Port Paris. À l'ordre du jour de cette instance de concertation, nous aborderons les enjeux du transport multimodal et du prolongement de la RN 406 pour notre bassin d'emplois et les habitants.

Par toutes ses actions toute au long de l'année, Bonneuil en février ne cesse d'avancer avec vous.

**Denis Öztoran**  
Maire de Bonneuil-sur-Marne  
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir







Concert

# Kery James, tout sauf mélancolique



Isabelle James



Samuel Biheng

« C'était super ! Merci à Kery James, j'ai passé une excellente soirée » ; « Une soirée top ! Merci Kery de nous avoir fait vibrer » ; « Super concert ! »... La salle était comble, samedi 21 janvier en soirée, à Gérard-Philipe, pour le concert « Mélancolique Tour » du rappeur Kery James. Sourire large et franc, l'artiste val-de-marnais a repris, pendant plus d'une heure et demie, les titres les plus marquants de sa carrière. Parmi lesquels *Le poète noir*, chanson qui reflète bien l'auteur, ses espoirs et ses combats contre les inégalités et le racisme, notamment dans les banlieues.

Une soirée mémorable où l'artiste a transmis émotions, frissons, et passions par la force de ses textes engagés à un public en effervescence et conquis, parmi lesquels de nombreux jeunes. Mais aussi des enfants, que l'artiste n'a pas hésité à faire venir sur scène. ■





**Le 28/12** Samuel Biheng

**LES JEUNES AUPRÈS DES ENFANTS MALADES**

Le service municipal de la jeunesse œuvre en partenariat avec la Fondation Ronald McDonald qui permet aux enfants hospitalisés d'être entourés de leurs familles dans un espace dédié : la maison des parents. Cet après-midi-là, de jeunes Bonneuillois se sont rendus à Villejuif pour visiter l'établissement attendant à l'institut Gustave-Roussy et y faire de belles rencontres.



**Le 10/01** Fabien Noailles

**QUE VOUS AVEZ DE BELLES DENTS !**

Toute l'année, la Ville organise des animations en prévention bucco-dentaire en direction des enfants d'âge maternelle jusqu'au CP. Ce jour-là, l'école maternelle Casanova accueillait une dentiste, qui de manière ludique a présenté les bons gestes du brossage de dents. À l'issue de cet atelier, les enfants ont reçu diplômes et brosses à dents électriques.



**Le 04/01** Fabien Noailles

**LA PASSERELLE ACCUEILLE LES 9/13 ANS**

Durant la première semaine de janvier, l'équipement de loisirs des adolescents ouvrait ses portes aux familles pour présenter son nouveau projet de fonctionnement. Des horaires à la carte, des projets construits en commun, etc. Ceci pour une tranche d'âge élargie aux 9-13 ans qui ne souhaitent pas fréquenter le centre de loisirs ou les animations du service municipal de la jeunesse.



**Les 10 et 13/01** Thomas Liechti

**DES CHOCOLATS DANS LES EHPAD**

Sonia Iberraken et Martine Carron, conseillères municipales déléguées, se sont rendus auprès des Bonneuillois dans les deux résidences pour personnes âgées qu'accueille la ville pour leur remettre des chocolats à l'occasion de la nouvelle année.



**Le 26/01**
 Samuel Biheng
**SOLIDARITÉ AUX RESTOS DU CŒUR**

Ce jeudi, le maire est venu à la rencontre des bénévoles et des bénéficiaires des Restos du cœur. À ce jour, 372 familles de Bonneuil et Saint-Maur sont inscrites aux distributions alimentaires (soit près de 1 200 personnes). En saluant les hommes et femmes venus ce matin chercher des produits alimentaires et d'hygiène, **le maire a écouté les problématiques de chacun, majoritairement sur des questions de logement, de l'hébergement à l'entretien.**

**Les 26 et 27/01**
 Samuel Biheng
**LE BANQUET DES RETRAITÉS A FAIT SON RETOUR**

Après deux années de suspension en raison de l'épidémie de Covid, **les plus de 65 ans ont eu plaisir à se retrouver autour d'un repas festif** en présence du maire et d'élus du Conseil municipal. À l'espace Louise-Voëlckel, ce fut le moment idéal pour papoter et prendre des nouvelles des uns et des autres, mais aussi chanter, danser et trinquer à la nouvelle année.

**Le 27/01**
 Samuel Biheng
**HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE**

Pour rendre hommage aux 6 millions de victimes de la Shoah, celles de tous les génocides et pour dénoncer tous les crimes de l'humanité, la municipalité, **les associations et des citoyens se sont rassemblés devant la stèle des Martyrs de la Résistance, avec la participation d'enfants et de jeunes de la ville** qui ont lu des extraits de Charlotte Delbo, résistante et survivante d'Auschwitz, et de la chanson *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat.





## Expositions

## La peinture, espace intime



Thomas Ivernel, L'atelier, la chambre, 1996-2000.

Qu'est-ce qui fait qu'on considère un espace comme intime ? À travers le regard de trois artistes issus de générations différentes, **le centre d'art Jean-Pierre Jouffroy transcende la notion d'intimité dans une exposition d'art contemporain originale.**

La peinture de Jacques Bibonne, artiste peintre né en 1937, s'inscrit dans un univers figuratif, dépeignant les objets qui l'inspirent et qui l'entourent. Celle de Thomas Ivernel, né en 1970, est traversée par les thèmes de la banlieue, du portrait et de la nuit. Quant à celle de Rosa Maria Unda Souki, peintre d'origines vénézuélienne et brésilienne née en 1977, elle porte ici sur la mémoire et le quotidien de la « maison » comme espace intime, posant la question de la permanence des espaces, des objets et la fugacité de la présence humaine. ■



**Centre d'art Jean-Pierre Jouffroy**  
Place Aimé-Césaire  
Du 4 février  
au 8 avril  
Vernissage  
samedi 4 février,  
à 16h  
Entrée libre

## Culture manga

Vous êtes amateurs de manga ou simplement curieux de mieux connaître l'histoire et la culture de la bande dessinée japonaise ? Rendez-vous à l'exposition Senpai, dans la salle 2 du centre d'art, qui invite à décoder les grands courants et les genres de cet art devenu si populaire dans le monde.



## Citoyenneté

## Les élus à votre rencontre

Une question, une proposition, un problème personnel à partager avec le maire et les élus ? Ou tout simplement pour parler de la vie de son quartier, s'informer sur les projets et actions de la municipalité ? **Une nouvelle permanence est programmée en février pour les habitants du centre ancien et de la cité Fabien.** L'occasion de les rencontrer, en direct et sans rendez-vous, tout près de chez soi. ■



**Jeudi**  
**16 février, de 17h à 18h30**  
Devant la pharmacie, à l'angle de l'avenue du Colonel-Fabien et de la rue du Docteur Aline-Pagès.





### Spectacle interactif

## Bleu !

**S**pectacle créé par la compagnie italienne TPO, Bleu ! vous invite à plonger dans les eaux de la mer Méditerranée. **Avec un dispositif ingénieux de projections d'images, deux danseurs s'immergent dans le grand bleu** et invitent les jeunes spectateurs à découvrir sur scène les petits trésors de la mer.

Outre une séance publique le 10 février à 18h30, deux séances scolaires seront proposées les après-midis des 9 et 10 février. ■



**Vendredi 10 février, 18h30**

**Salle Gérard-Philippe**

Public : 4 ans et plus

Tarifs : 8 €, 6 € (réduit) et 5 € (enfants).



### Acrodanse

## Je suis tigre

**C**e spectacle virevoltant pour jeune public, de la compagnie Le groupe Noces Danses Images, aborde, à travers la danse et l'acrobatie, la guerre et l'exil. **L'objectif de Je suis tigre est de faire réagir, avec simplicité et facilité, face au racisme et la violence à l'égard des migrants.** Il aborde les questions d'ouverture, de tolérance et invite les enfants notamment à comprendre la migration et ce qui en fait sa richesse.

Deux séances scolaires seront également proposées les jeudis et vendredis après-midi. ■



**Vendredi 17 février, 19h**

**Salle Gérard-Philippe**

Public : 6 ans et plus

Tarifs : 8 €, 6 € (réduit) et 5 € (enfants).

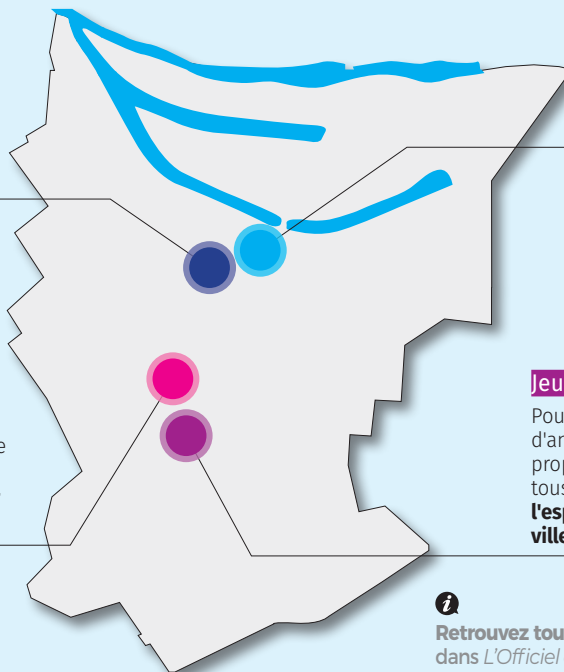
## Et aussi

### Commémoration

Hommage aux victimes du massacre du métro Charonne du 8 février 1962, **mercredi 8 février à 18h, devant la plaque commémorative près de la salle Gérard-Philippe** (à l'angle de la rue Paul-Vaillant-Couturier et Pablo-Néruda).

### Festival

12<sup>e</sup> édition du festival « Les sciences, des livres ». Atelier sur la cuisine moléculaire **le 1<sup>er</sup> février, 15h**, et café sciences avec la journaliste scientifique Muriel Florin, **le 4 février, 15h** également, à la **médiathèque Bernard-Ywanne**.



### Conseil municipal

Séance en accès libre, **jeudi 9 février, 20h, à la salle de la Ferme.**

### Jeunesse

Pour les congés d'hiver, l'équipe d'animation du service jeunesse propose un programme riche pour tous les 12-25 ans. **Rendez-vous à l'espace Nelson-Mandela ou sur ville-bonneuil.fr**



**Retrouvez tous les événements à Bonneuil dans L'Officiel de Bonneuil.** Disponible dans tous les accueils publics et sur [ville-bonneuil.fr](http://ville-bonneuil.fr)



Plus de 400 000 personnes ont manifesté à Paris, le 19 janvier. Deux millions dans toute la France.

Mobilisation contre la réforme des retraites

## « Métro, boulot, tombeau, c'est non ! »

**Depuis le 19 janvier, les Bonneilloises et Bonneillois, salariés du privé comme du public, soutenus par la municipalité, sont nombreux à se mobiliser contre le dernier projet de loi de réforme des retraites du gouvernement. Instantané d'une mobilisation... sans retraite.**



Karima Nasli-Bakir



Samuel Biheng

Le 10 janvier dernier, la Première ministre a annoncé les contours de la réforme des retraites que compte mettre en place le gouvernement dans les toutes prochaines semaines. Les grandes lignes ? Reporter l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et allonger la durée de cotisation à 43 ans.

Une énième réforme des retraites qui ne passe pas auprès des Français, qui selon les

sondages, sont au moins 80% à ne pas en vouloir. Un refus partagé à Bonneuil, qui s'est exprimé massivement lors de la mobilisation du jeudi 19 janvier, à l'appel d'une union syndicale exceptionnelle.

En matinée, Bonneillois, agents et élus municipaux se sont rassemblés, devant la mairie de Bonneuil (lire aussi leurs témoignages en page 11). Parmi les prises de parole, le maire

Denis Östorun, a fustigé « cette réforme injuste et brutale ». Georges Garriga, 81 ans, a tenu à marquer sa « solidarité avec les futurs retraités, les jeunes et les salariés aux carrières incomplètes, qui vont être durement impactés. » Et de déplorer cette « réforme idéologique et financière, qui pourrait largement être financée par une meilleure répartition des richesses. » D'autres solutions existent, pointe le maire : « **Notre système de retraite n'est pas en danger et pourrait être financé en récupérant par exemple les exonérations de cotisations qui sont autant de cadeaux faits aux grandes entreprises ou en faisant contribuer les 80 milliards de dividendes distribués aux actionnaires en 2022.** » →





Afin de soutenir le mouvement contre la réforme des retraites, le maire a décrété, le mardi 31 janvier, l'opération « Mairie solidaire », fermant tous les services et accueils municipaux.

## Deux millions de manifestants ont déferlé dans les rues le 19 janvier

Les Bonneuillois sont ensuite allés gonfler les cortèges syndicaux parisiens. « Métro, boulot, tombeau, c'est NON », « La retraite avant l'arthrite », « 64 ans, elle dépasse les bornes », « Interruption de carrière = retraite de misère », « Le travail nuit à la santé après 60 ans », « 80 milliards de fraude fiscale, ça en fait des retraites ! » Les manifestants n'ont pas manqué de

créativité pour exprimer leur refus de cette réforme. Dans toute la France, ils étaient quelque deux millions. Une mobilisation d'une ampleur rarement vue ces dernières années.

Malgré cette levée en masse, le gouvernement continue à expliquer et justifier sa réforme. Aussi, une deuxième action de mobilisation était organisée le mardi 31 janvier... quelques jours après la date de bouclage de cette édition. À suivre donc... ■

## À la loupe

### Les grandes lignes de la réforme

- L'âge légal de départ à la retraite sera repoussé progressivement pour atteindre 64 ans en 2030, contre 62 ans aujourd'hui.
- Pour une retraite à taux plein, il faudra avoir cotisé 43 ans dès 2027 au lieu de 2035 comme le prévoyait la réforme Touraine votée en 2014.
- Pour les personnes qui n'auraient pas pu cotiser 43 ans, l'âge de la retraite à taux plein (sans décote) reste fixé à 67 ans.
- La retraite minimale est revalorisée à près de 1 200 euros bruts par mois (soit l'équivalent d'au moins 85% du SMIC net) pour une carrière complète cotisée à temps plein au SMIC. Les carrières à temps partiel ou hachées sont donc exclues.

Source : vie-publique.fr

## Le chiffre

### 64 ans

C'est l'âge légal pour partir en retraite que souhaite mettre en place le gouvernement. C'est aussi l'espérance de vie en bonne santé en France, selon l'Insee. Autrement dit l'espérance de vie sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne (perte de mobilité, dégradations cognitives).

## Ce qu'elle et ils en disent



Propos recueillis par Isabelle James



Samuel Biheng, Fabien Noailles



**Clémentine CASQUEL**  
22 ans. Étudiante en design textile

La retraite est loin pour moi mais j'ai le sentiment qu'elle recule d'année en année. Je vais devoir travailler au moins 43 ans et je n'ai pas encore commencé. Physiquement et mentalement, ce sera dur dans tous les corps de métier, de travailler « vieux ». **La mobilisation des jeunes, des travailleurs, des chômeurs et des retraités contre cette réforme injuste et antisociale est nécessaire.** On voit notre système régresser. C'est valable pour les retraites et les salaires. Ceux des femmes notamment, qui ont des carrières hachées, des salaires et donc des retraites inférieurs à ceux des hommes.



**Cédric QUINTIN**  
Secrétaire de l'union départementale CGT du Val-de-Marne

Nous sommes dans une offensive du gouvernement qui veut liquider tout ce qui émane du Conseil national de la Résistance. L'école, l'hôpital, les transports... **Le service public est saccagé, les caisses de la sécurité sociale, asséchées. Le gouvernement veut nous diriger vers des fonds de pension privés.** La retraite à 60 ans est finançable en augmentant le smic à 2 000 € brut, soit 1 600 net. 37,5 annuités de cotisation, c'est possible. Nous exigeons aussi un maintien des régimes, non pas spéciaux mais compensatoires qui tiennent compte de la pénibilité et des périodes d'études, de formation, de chômage.



**Didier CAYRE**  
Retraité depuis juillet 2022 de la Fonction publique territoriale (parcs et jardins à Créteil). Conseiller municipal

Je suis mobilisé par devoir de solidarité intergénérationnelle. J'ai travaillé 41 ans et 3 trimestres dont plus de 30 ans en extérieur. Dans les espaces verts, nous avons été exposés à des produits phytosanitaires. Certains de mes collègues ont été gravement malades. Nous sommes aussi exposés aux changements climatiques. Pour autant, **la pénibilité n'est pas reconnue. Je suis inquiet pour les corps de métiers qui œuvrent en extérieur. La retraite à 64 ans, ce n'est qu'une étape pour le gouvernement.** En Europe, des pays sont à 67. Nous nous dirigeons vers ça...

Égalité femmes-hommes

# Féminisation des noms de rues : prenez part au vote !

**Jusqu'au 17 février 2023, les habitants et les associations sont conviés à voter pour sélectionner 30 noms de femmes illustres qui seront donnés à des rues, équipements et espaces publics de la ville. Le 8 mars 2023, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes et d'un conseil municipal extraordinaire, une unique délibération actera la liste finale des 60 noms retenus.**

 Karima Nasli-Bakir

 Fabien Noailles, Frédérique Garcia-Sanchez

« Si l'on prend une carte de la ville, on constate que sur un peu plus de 160 rues, 66 portent un nom d'hommes, 5 rues seulement mettent à l'honneur une femme, soit moins de 5% des rues de Bonneuil », déplore Sandra Besnier, adjointe au maire déléguée aux droits des femmes. C'est à partir de ce constat, poursuit l'élue, qu'est venue cette « initiative de féminiser les noms de rues, dans une démarche de promotion de l'égalité femmes-hommes. Nous voulons rétablir cette égalité en mettant en avant le parcours de femmes illustres, en leur donnant plus de visibilité dans l'espace public. »

Dans une démarche participative et citoyenne, une première phase de concertation, s'est tenue, de juillet à octobre 2022, donnant lieu à une première liste de 30 noms plébiscités par les Bonneillois. Parmi lesquelles Elsa Triolet, Simone Veil, Gisèle Halimi, Assia Djebar, Rosa Parks... Reste à en choisir 30 autres. Aussi, la Ville organise jusqu'au 17 février 2023, une votation proposée à tous les habitants, aux personnels, aux membres des associations locales... pour sélectionner 30 noms parmi une liste de 60 (liste complète en page 13), présélectionnée par un groupe de travail d'élus du Conseil municipal.

« Cette liste de 60 noms ne doit rien au hasard, poursuit Sandra Besnier. Nous avons présélectionné **des femmes, en France et dans le monde, d'univers et d'origines diverses, qui ont combattu pour la défense des droits humains, pour libérer leur pays, pour défendre leur patrie, des femmes qui ont lutté contre les discriminations, des femmes qui ont été des pionnières, qui ont défendu l'accès à l'éducation pour toutes et tous, ou encore celles qui ont fait rayonner la France à l'étranger** ». Alors, à vous de voter ! ■

... la volonté municipale de féminiser les noms de rues, équipements et espaces publics de la ville.

**UR RÉPONDRE À CET OBJECTIF, ON A BESOIN DE VOUS !**

**VOTEZ !**

ur voter pour l'un des noms de femme proposés par la municipalité lors des initiatives municipales. Ces femmes ont en commun avec Bonneuil leurs noms de citoyennes qui ont lutté, porté, développé des engagements auxquels notre ville est sensible.

**PROPOSEZ !**

ous avez des idées de femmes qui vous inspirent, vous qui veulent contribuer à l'égalité, vous éclairez par leur combat, leurs idées, leur vie ? Proposez leurs noms et nous le soumettrons à l'ensemble des Bonneillois lors d'une grande consultation. Pour le respect de chacune, nous privilégions des personnes aujourd'hui disparues.



## Infos pratiques

### Qui peut voter ?

Tous ceux qui le souhaitent !

### Quand et où voter ?

Jusqu'au 17 février 2023, dans les accueils municipaux suivants, aux horaires d'ouverture des équipements :

#### • Mairie

7 rue d'Estienne-d'Orves,

#### • Service enfance

10 bis avenue Auguste-Gross,

#### • Service social

5 rue Paul-Vaillant-Couturier,

#### • Service des sports

1 rue Auguste-Delaune,

#### • Espace Nelson-Mandela

2 rue Jean-Moulin.

#### • Sur la page Facebook et

#### le site Internet de la ville,

où vous retrouverez une mini biographie de chacune d'entre elles.



# À vous de voter !

**Militantes, résistantes, femmes politiques, journalistes... Voici une liste de 60 femmes qui se sont illustrées en France et dans le monde. Quelles seraient les 30 femmes que vous choisiriez ?**

## Les militantes

**Berty Albrecht** (1893-1943), résistante française.

**Hubertine Auclert** (1848-1914), journaliste et militante féministe française.

**Hoda Chaaraoui** (1879-1947), figure centrale du féminisme égyptien et arabe.

**Thérèse Clerc** (1927-2016), militante féministe française.

**Sœur Emmanuelle** (1908-2008), enseignante, religieuse et écrivaine franco-belge.

**Geneviève de Gaulle-Anthonioz**, (1920-2002), résistante française et militante des droits de l'Homme.

**Françoise Giroud** (1916-2003), journaliste, écrivaine et femme politique française.

**Marcelle Henry** (1895-1945), résistante et déportée française.

**Simone Iff** (1924-2014), militante française du droit à l'avortement.

**Yvonne Le Tac** (1882-1957), institutrice, résistante.

**Miriam Makeba** (1932-2008), chanteuse et militante anti-apartheid sud-africaine.

**Les soeurs Mirabal, Patria, Minerva et Maria Teresa** (1924/1926/1935-1960), dominicaines, opposantes politiques.

**Simone Michel-Lévy** (1906-1945), résistante française.

**Emmeline Pankhurst** (1858-1928), femme politique britannique féministe.

**Joséphine Pencalet** (1886-1972), Une des premières femmes élues dans un conseil municipal en 1925, communiste.

**Anna Polikovskaïa** (1958-2006), journaliste d'investigation russe.

**Caroline Rémy** (1855-1929), écrivaine et journaliste française, libertaire et féministe.

**Irena Sendler** (1910-2008), résistante polonaise qui sauva 2 500 enfants juifs du ghetto de Varsovie durant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale.

**Harriet Tubman** (1820/1825-1913), militante américaine en faveur de l'abolition de l'esclavage des Afro-américains, contre le racisme et féministe.

**Louise Weiss** (1893-1983), journaliste, femme de lettres, politique, féministe française.

**Les treize roses** (Andalousie, 1939), républicaines, fusillées par les franquistes.

## Les artistes

**Barbara** (1930-1997), auteure-compositrice-interprète française.

**Rosa Bonheur** (1822-1899), peintre et sculptrice française.

**Maria Callas** (1923-1977), cantatrice américaine d'origine grecque.

**Cécile Chaminade** (1857-1944), compositrice et pianiste française.

**Agatha Christie** (1890-1976), autrice britannique de romans policiers.

**Camille Claudel** (1864-1943), sculptrice.

**Colette** (1873-1954), célèbre romancière de littérature française.

**Marguerite Duras** (1914-1996), autrice, dramaturge, scénariste, réalisatrice française.

**Ella Fitzgerald** (1917-1996), chanteuse de jazz américaine.

**Aretha Franklin** (1942-2018), chanteuse, pianiste et autrice-compositrice américaine de soul.

**Annie Fratellini** (1932-1997), clown instrumentiste, actrice et chanteuse française.

**Michèle Morgan** (1920-2016), actrice française.

**Berthe Morisot** (1841-1895), artiste peintre française.

**Cheikha Remitti** (1923-2006), musicienne et chanteuse de raï algérienne.

**Louise Rousseau** (1854-1924), femme et professeure de lettres française.

**Françoise Sagan** (1935-2004), femme de lettres française.

**George Sand** (1804-1876), romancière, critique littéraire et journaliste française.

**Simone Signoret** (1921-1985), actrice et écrivaine française.

**Marguerite Yourcenar** (1903-1987), femme de lettres, romancière, nouvelliste et autobiographe.

**Agnès Varda** (1928-2019), cinéaste, photographe et plasticienne française.

## Les scientifiques

**Antoinette Fouque** (1936-2014), psychanalyste, essayiste, politologue et femme politique.

**Marthe Gautier** (1925-2022), médecin spécialisée en cardio-pédiatrie.

**Nicole Girard-Mangin** (1878-1919), unique femme médecin affectée au front durant la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale.

**Françoise Héritier** (1933-2017), anthropologue, ethnologue et militante féministe française.

**Ada Lovelace** (1815-1852), pionnière de la science informatique.

**Lise Meitner** (1878-1968), physicienne autrichienne.

## Les sportives

**Colette Besson** (1946-2005), athlète française médaillée d'or du 400 m aux Jeux Olympiques (JO) de Mexico (1968).

**Fanny Blankers-Koen** (1918-2004), sportive reconnue pour son combat pour le droit des femmes à concourir aux JO.

**Isadora Duncan** (1877-1927), danseuse américaine.

**Virginie Hériot** (1890-1932), navigatrice française.

**Alice Milliat** (1884-1957), nageuse, hockeyeuse et rameuse française.

**Camille Muffat** (1989-2015), l'une des plus grandes nageuses françaises.

## Personnalités locales

**Lucette Martin-Canivez** (1924-2010), active agent de liaison du Parti communiste clandestin puis de la Résistance, médaillée de la Résistance.

**Angélique Personne-Desbrières** (1792-1873), attachée à permettre aux Bonneuillois de s'instruire, légua l'actuelle école Notre-Dame.

**Jeanne Goller** (1928-2017), conseillère municipale de 1971 à 1977, chargée de la culture.

**Louise Grandjean** (1898-1995), conseillère municipale sous Henri Arlés en 1945.

**Suzanne Luc** (1891-1919), infirmière de l'Union des Femmes de France.

**Yvonne Pouget** (XX<sup>e</sup> siècle), militante au sein de l'Union des Femmes Françaises, membre du Comité Local de Libération, le 21 août 1944.

**Lucienne VELU** (1902-1998), athlète et basketteuse française.

**Formation solidaire****Bafa citoyen :  
c'est parti pour 2023 !**

Depuis novembre 2022, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est désormais accessible dès l'âge de 16 ans. Il permet de travailler en centres de loisirs ou de vacances.

À Bonneuil, de longue date, **la municipalité a mis en place le dispositif du Bafa citoyen : elle prend ainsi en charge la quasi-totalité de la formation (qui compte deux sessions théoriques et une pratique) en échange de 70h de présence dans un service municipal (généralement celui de l'enfance) ou d'une association.**

La première formation de l'année démarre du 22 au 29 avril à Bonneuil. Les inscriptions ont lieu sur rendez-vous jusqu'au 24 février, à l'espace Nelson-Mandela.

Les lauréats seront ensuite sélectionnés sur dossier par une commission municipale.

À noter, non professionnel, ce brevet peut apparaître dans les dossiers Parcoursup des étudiants, dans la rubrique « Mes expériences d'encadrement ou d'animation ».



**Renseignements et inscriptions :**  
Espace Nelson-Mandela  
2 rue Jean-Moulin  
Tél. : 01 45 13 88 68

**Tranquillité publique****Fermeture des  
supérettes à 22h**

Un arrêté municipal interdit l'ouverture des magasins d'alimentation et supérettes au-delà de 22h, tous les jours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ceci, en réponse aux multiples plaintes des riverains liées aux nuisances sonores.

L'arrêté stipule également que les propriétaires, directeurs ou gérants doivent prendre les mesures utiles pour que les bruits ou vibrations émanant ou résultant de leurs établissements ou exploitations ne troublent pas anormalement le voisinage.

**Enfance****Assises de la sécurité aux Libertés**

Dans la continuité des Assises de l'enfance en 2018 et après la riche expérience de sécurisation des abords des écoles Romain-Rolland et Casanova en 2022, la municipalité lance une nouvelle concertation aux Libertés. Mardi 24 janvier, se déroulait un premier atelier qui rassemblait élus, professionnels de la petite enfance et de l'enfance qui exercent dans les écoles Henri-Arlès et les équipements de la petite enfance, ainsi que les commerçants, les bailleurs et, bien entendu, des parents. Après un premier repérage sur plans des points dangereux de circulation piétonne et automobile, des premières propositions ont été formulées.

**Prochains rendez-vous lundi 13 février à 16h30 devant le groupe scolaire pour un diagnostic en marchant dans le quartier et vendredi 17 février à 8h pour un autre diagnostic d'observation** des comportements de chacun au démarrage d'une journée d'école ou de crèche.

**Petite enfance****À vos jeux, prêts, parlez !**

La Ville, son Centre communal d'action sociale (CCAS) et l'association APIFO 94 partagent un projet d'orthophonie en direction des parents et de leurs enfants de 0 à 3 ans. En ateliers, ils abordent comment mettre à profit les moments de la journée pour développer le langage et la communication avec son enfant. Objectif : prévenir les troubles du langage oral. Quatre ateliers ont eu lieu au centre municipal de PMI Aline-Pagès entre novembre et janvier avec des 0-5 ans. Ils ont maintenant lieu au cœur du Projet de réussite éducative (PRE) avec des enfants d'âge élémentaire et leurs familles.



## Solidarité

## Le chèque eau jusqu'au 31 mars



**A**u conseil municipal du 15 décembre, la Ville a renforcé une de ses actions de solidarité en octroyant le chèque eau à tous les locataires de l'habitat public et privé. En 2021, ce dispositif était proposé aux foyers dont les quotients familiaux étaient répartis entre la 1<sup>re</sup> et la 5<sup>e</sup> tranche. Aujourd'hui, tous les foyers peuvent en bénéficier, face à la flambée des prix des énergies et de l'alimentation. **De 20 à 70 €, le montant du chèque varie selon le quotient familial.** Pour en bénéficier, il y a lieu de s'inscrire au service social municipal jusqu'au 31 mars, date à partir de laquelle le chèque sera versé directement au bailleur social qui

le déduira du montant des charges et aux locataires du parc privé, à l'ordre des propriétaires. Une fiche d'inscription est téléchargeable depuis le site internet de la Ville.

À noter, sous conditions de ressources, les propriétaires peuvent solliciter le Fonds de solidarité eau, un dispositif départemental à l'Espace des solidarités, 4 bd de la Gare, à Boissy-Saint-Léger.

Tél. : 01 56 71 45 00. ■



Toutes les infos sur [ville-bonneuil.fr](http://ville-bonneuil.fr) ou au 01 45 13 88 73. Par mail à [cheque-eau@bonneuil94.fr](mailto:cheque-eau@bonneuil94.fr)

## Crise énergétique

## Ça chauffe dans le parc locatif...

**D**epuis les élections des représentants des locataires mi-décembre, les élus de la Confédération nationale du logement (CNL) ont mené une campagne de pétition, recueillant 500 signatures. Elle exige des bailleurs la maîtrise de l'augmentation des charges et la réduction des délais pour les interventions notamment pour la réparation des ascenseurs. Aujourd'hui s'ajoute la colère sur les récentes augmentations des charges liées à l'électricité et au gaz. « *Beaucoup de locataires ont vu leur régularisation monter en flèche, idem pour les provisions sur l'année 2023, commentent Daniel Lobjois et Felix Fauvel, élus à*

l'amicale CNL Fabien/Saint-Exupéry. *Pour certains, c'est plus de 90 euros par mois.* » Fin janvier, le bailleur Valophis adressait un courrier à tous ses locataires indiquant que « *pour faire face à la crise énergétique et pour soutenir les locataires les plus durement touchés* », il va réduire de moitié la hausse des provisions, « *dans les résidences qui connaissent les plus fortes augmentations* ». « *C'est flou, réagit la CNL. Qui est concerné ?* ».

Pour en parler, **des amicales bonneuilloises organisent une réunion ouverte à tous les locataires du parc social mardi 28 février** de 18h à 20h à l'espace Louise-Voëlckel. ■

## Brèves

**Naissances :** Noé Joseph Isaïah BASSARGETTE, le 30/12/22 ; Issa Mamadi DIAKITE, le 03/01/23 ; Zoé Éliora KOUAME, le 04/01/23 ; Noam Ayden Aristide JOVIAL, le 06/01/23.

## La cérémonie des naissances

Organisée par la municipalité elle aura lieu samedi 15/04. Vous avez donné naissance à un enfant depuis le 15/09/22 ? Inscrivez-vous au service social municipal, 5 rue Paul-Vaillant-Couturier (01 45 13 88 73) munis d'une pièce d'identité, d'une copie de l'acte de naissance, d'un justificatif de domicile. Un formulaire sera à remplir sur place.

## L'amour, l'amour...

Le 14 février sera célébrée la fête des amoureux. Saluons ici Monsieur et Madame FONTAINE qui ont renouvelé leurs vœux avec leurs noces de diamant (60 ans) le 26 mars 2022, avec la complicité de leurs enfants.



## Nouveaux horaires en mairie

Le service municipal des Relations aux usagers (État civil, Élections, Affaires militaires) élargit ses horaires d'accueil du public avec notamment une nocturne le mardi.

**Lundi :** 8h30-12h / 13h30-17h ;  
**mardi :** 8h30-12h / 13h30-18h30 ;  
**mercredi :** 8h30-12h / 13h30-17h ;  
**jeudi :** 8h30-12h ;  
**vendredi :** 8h30-12h / 13h30-16h30 ;  
**samedi :** 8h30-12h.

## 50 euros d'aide énergie du Département

Face à la hausse actuelle du coût des énergies (gaz, électricité, bois, fuel), en complément des aides nationales existantes, le Département du Val-de-Marne accorde une aide forfaitaire de 50 euros aux habitants dans le cadre de son dispositif « Aide énergies ». Le dispositif est prolongé jusque fin avril 2023. Plus d'infos sur : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/action-sociale/aide-energies> ou par téléphone au 3994.

**Espaces verts**

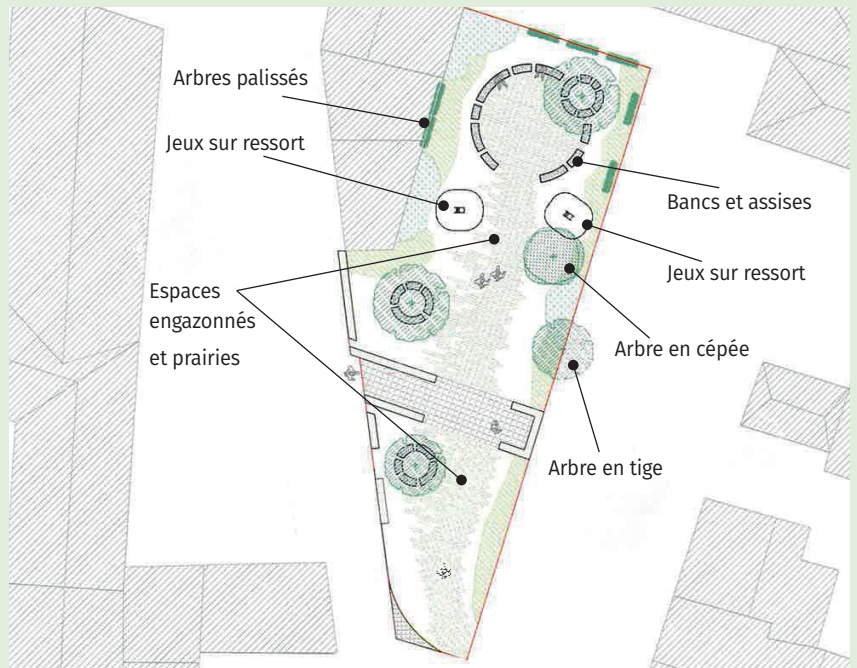
## La nature s’immisce en ville

**Dans une démarche de développement durable et conformément aux engagements qu’elle a pris dans le cadre du Plan climat 2035, la municipalité multiplie les aménagements d’espaces verts, de jardins... en ville. Petit avant-goût de projets en cours et à venir...**

### Centre ancien

#### Bientôt, un jardin place Henri-Barbusse

• Impasse du Morbras / 7 place Henri-Barbusse  
La municipalité poursuit son projet d’aménagement d’un jardin de 474 m<sup>2</sup>. La Semabo, aménageur pour la Ville, va lancer un appel d’offres pour désigner l’entreprise en charge de ces travaux.  
→ Réalisé dans le courant de l’année.



Plan masse du futur jardin.

### Quartier Fabien

#### Extension du grand parc

• Place Georges-Brassens  
Lors de la dernière rencontre avec tous les pilotes du projet de renouvellement urbain du quartier Fabien, le maire a demandé, qu’en lieu et place de l’école maternelle Curie - vouée à la démolition au regard de la présence de plomb dans les locaux - il y ait des espaces verts. Aussi, **le grand parc de la cité Fabien passerait de 2,7 à 3 hectares.** Un vrai poumon vert en cœur de ville.  
→ D’ici 2029.

### Maternelle Romain-Rolland

#### Végétalisation de la cour de récréation en projet

• 1 bis rue Romain-Rolland  
« Dans une démarche d’éducation au développement durable et pour améliorer la santé mentale et physique des enfants », l’équipe éducative souhaite végétaliser la cour de récréation, et pour financer ce projet, elle participe à l’appel à projet national « Notre école, faisons-la ensemble ». Elle a également sollicité l’expertise et le soutien de la municipalité, pour qui végétaliser les espaces de récréation, est l’un des objectifs majeurs pris au titre du plan climat 2035.

### Avenue de Boissy

#### 16 micocouliers plantés

• Entre la rue des Écoles et l’avenue de Choisy  
Le département a remplacé des arbres qui dépérissaient par la plantation de seize arbres micocouliers.  
→ Coût de 70 000 euros.



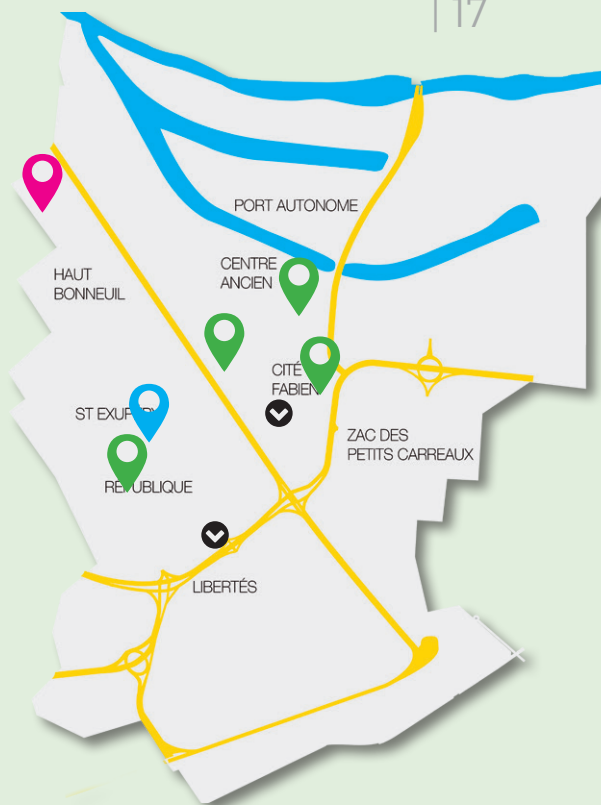


## Activité commerciale

### Réhabilitation du centre commercial Saint-Exupéry (Groupe Valophis)

• Mail Salvador-Allende

Le maire Denis Öztorun et son adjoint Akli Mellouli, délégué à l'urbanisme et à la vie économique, ont organisé avec Groupe Valophis une réunion avec les commerçants du centre commercial Saint-Exupéry, le 9 janvier. L'occasion d'échanger sur le futur projet du secteur, **la reconstruction d'un centre commercial avec en étages 120 logements étudiants**. « Nous avons demandé à Valophis d'accélérer le calendrier de la phase de discussion avec les commerçants, inquiets de leur avenir notamment pendant la phase de travaux dans un contexte économique déjà très difficile », a commenté le maire.



## Et aussi

### ✓ République

La nouvelle agence Valophis de Bonneuil-Créteil accueille ses locataires, dans les locaux flambant neufs sis 25 rue Jean-Rostand, en rez-de-chaussée du programme immobilier Paul-Éluard. Inauguration, mardi 14 février à 11h30.

### ✓ Cité Fabien

- Les permis de construire sont lancés pour les opérations en lieu et place des immeubles Brassens, en locatif social et privé.
- Les travaux de la Maison du projet, installée au rez-de-chaussée de la tour Piaf, sont terminés. Les habitants pourront s'y informer sur le projet de renouvellement urbain du quartier et des ateliers y seront menés par des services municipaux, le bailleur Valophis habitat et les partenaires du territoire (insertion, relogement...). L'inauguration devrait avoir lieu au mois de mars 2023.

→ Coût des travaux pour la ville : près de 70 000 euros.

## Accession sécurisée à la propriété

### Villa Mont-Mesly : 37 futurs logements

• 118-120 rue Pasteur et 12 avenue Danielle-Mitterrand

Dans le quartier résidentiel du Haut-Bonneuil, à proximité du parc départemental du Rancy, le chantier se poursuit pour le programme immobilier, baptisé Villa Mont-Mesly, qui prévoit **37 logements en accession sécurisée à la propriété (prêt à taux zéro et TVA réduite), un local d'activités en rez-de-chaussée et un parking enterré de 51 places**, pour le compte de Logipostel, une coopérative d'intérêt public. Le gros œuvre est terminé. « Nous en sommes au stade du second œuvre, commente Hakima Zemani, responsable commerciale pour Logipostel. Nous réalisons le clos couvert permettant le hors d'eau et le hors d'air. Cette phase va durer, entre 8 et 10 mois. À l'étape suivante, viendra le démarrage du cloisonnement intérieur. » La typologie des logements est la suivante : 3 studios, 12 T2, 13 T3, 6 T4 et 3 T5. Tous les logements sont vendus.

→ Date estimée de livraison : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.



Appel à la mobilisation

# « 4 millions pour nos actions ! » : Bonneuil refuse de supprimer des services !

**Conséquence de l'explosion des coûts de l'énergie et du désengagement profond de l'État, la Ville de Bonneuil, privée de marge de manœuvre, est aujourd'hui contrainte de toucher au socle de ses politiques de solidarités et de supprimer ou réduire des services pourtant utiles à toutes et tous. Mais le maire Denis Öztorun et sa majorité refusent cette situation et appellent les Bonneilloises et Bonneillois à faire front contre l'asphyxie budgétaire. Lancement d'une pétition.**



Benoît Pradier



Samuel Biheng

**F**ermer une crèche ou réduire le chauffage dans les écoles ? Supprimer l'aide à domicile ou fermer les gymnases ? Stopper la distribution des fournitures scolaires ou l'éclairage des rues ? Des choix bien sûr impensables à Bonneuil, ville solidaire, qui a fait de l'enfance, de la culture, de la lutte contre les inégalités, du climat ou encore du bien vivre-ensemble ses priorités depuis tant d'années ! Pourtant, la situation budgétaire actuelle contraint bel et bien la municipalité à faire des choix.

## **Une asphyxie budgétaire contrainte par l'État**

**4 millions d'euros, c'est aujourd'hui ce qui manque à la collectivité pour équilibrer son budget.** C'est la conséquence directe de la flambée des prix de l'énergie : plus de 200% d'augmentation estimée en 2023 ! Surcoûts auxquels s'ajoutent ceux des carburants, de la restauration, des matières premières et des marchés publics notamment. C'est aussi la conséquence directe de l'asphyxie budgétaire

imposée par l'État à la commune depuis plusieurs années. Rappelons que la Dotation globale de fonctionnement (DGF) - principale dotation de l'État, mise en place depuis les lois de décentralisation pour compenser les transferts d'importantes missions de service public vers les collectivités locales - était de 8 millions d'euros en 2014 pour Bonneuil. Elle a été peu à peu réduite par les gouvernements successifs, faisant peser sur l'ensemble des communes leurs politiques de réduction des dépenses publiques. Si bien qu'en 2022, la DGF était de zéro euro pour Bonneuil ! Une disparition totale, complétée d'une remise en cause fondamentale de la libre administration des communes, concrétisée notamment par la suppression de la taxe professionnelle, celle de la taxe d'habitation, et plus récemment la réforme de la Fonction publique.

## **Bonneuil ne veut pas choisir**

Aussi, c'est dans une situation inédite que se trouve la municipalité. « Si cette asphyxie continue, ce sont des





services publics à la population qu'il faudra supprimer», présageait déjà Denis Örtörün, en 2018, alors 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué aux finances. Malgré des efforts financiers considérables opérés ces dernières années, la Ville ne peut en effet plus soutenir l'ensemble de sa politique et de ses services. Pour équilibrer son budget, le Conseil municipal, qui adoptera en avril prochain le budget 2023, devra « couper dans l'os ».

« C'est inacceptable ! S'insurge le maire. **Tous les services mis en place sont pour nous indispensables ; ils répondent directement à la fois aux besoins de la population et aux choix démocratiques que nous avons décidés collectivement avec les citoyens.**

Pendant la crise du Covid, les communes étaient parmi les « premiers de cordées », organisant les centres de vaccination, les distributions de masques, les dépistages, la solidarité avec les plus fragiles, assurant les services essentiels. Aujourd'hui, nous sommes abandonnés par l'État qui nous contraint à amputer voire à supprimer des services, à supprimer des emplois, à réduire les subventions aux associations, etc. »

#### Mobilisation générale pour la commune

Le maire appelle l'ensemble des Bonneuilloises et Bonneuillois à se mobiliser et à refuser cette injustice, estimant que ce n'est pas à eux ni à leur collectivité de payer la crise. **Une pétition invite toutes et tous à défendre la commune et exiger de l'État les moyens nécessaires pour faire vivre et même développer les services utiles à chaque habitant.** Restitution de la dotation globale de fonctionnement, mise en place d'un bouclier tarifaire pour les énergies, soutien de l'investissement, renforcement des moyens « Politique de la ville »... Autant de revendications que le maire entend exiger de l'État dont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il devait voir la représentante, madame la préfète du Val-de-Marne, lundi 30 janvier, en visite à Bonneuil. ■



Chiffres, décryptages, pétition et autres renseignements sur [ville-bonneuil.fr/budget2023solidaire](http://ville-bonneuil.fr/budget2023solidaire)

## Entretien

# « Notre priorité ? Pouvoir continuer à mener nos politiques de solidarité »

L'inflation, la flambée des coûts de l'énergie pèsent lourdement sur le budget de la Ville. Arnaud Letellier-Desnouvries, adjoint au maire délégué aux finances analyse la situation financière actuelle et rappelle le cap que la Ville entend bien garder, dans une période où le service public est plus que jamais indispensable aux Bonneuillois.

Propos recueillis par Karima Nasli-Bakir Fabien Noailles



**B/M : Au moment de la préparation budgétaire, pouvez-vous nous rappeler la situation financière de la Ville ?**

**Arnaud Letellier-Desnouvries :** Les finances de la ville sont gérées sainement, même l'opposition municipale nous le dit. La hausse inédite des prix de l'énergie a généré un surcoût qui a mis à mal nos finances locales. Et ce, dans un contexte où l'État n'a de cesse, depuis des années, de réduire nos moyens et notre autonomie financière. À ce titre, la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État, qui était de 8 millions en 2012, était de zéro en 2022 ! Quelles que soient les compensations de l'État, le compte n'y est pas.

**B/M : Quelles sont les conséquences ?**

**Arnaud Letellier-Desnouvries :** Il manque 4 millions d'euros pour nos actions et cette année, nous n'aurons pas d'autofinancement, ou s'il y en a, ce sera une bonne surprise. On devra avoir recours à l'emprunt pour pouvoir investir. Nous en sommes au stade où l'État nous demande de choisir entre

la culture et les selfs scolaires, entre le sport et la santé... L'État nous demande d'attaquer ce qui fait l'ADN de notre ville, une ville solidaire, sauf que nous, nous refusons de faire ce choix.

**B/M : Que fait la Ville pour y remédier ?**

**Arnaud Letellier-Desnouvries :** Cela fait des années que nous demandons déjà aux services municipaux de réduire leurs budgets, d'environ 10% chaque année. Cela fait des années que les services se réorganisent, mutualisent leurs moyens de fonctionnement et se réinventent. Nous avons rogné sur toutes les dépenses. Sauf que là, nous en sommes à l'os et il n'y a pas de marge de manœuvre.

**B/M : Quels choix faites-vous dans cette configuration ?**

**Arnaud Letellier-Desnouvries :** Nous ne toucherons pas aux prestations sociales. Nous resterons particulièrement au service des plus démunis. Nous ne renoncerons pas au nouveau quotient familial qui sera mis en place, et qui aura un coût. Nous ne rognons pas sur les 35 engagements du Plan climat 2035, ni sur notre mobilisation pour obtenir le prolongement de la RN 406. Nous maintiendrons la bourse aux permis, un dispositif utile pour trouver un emploi, les moyens pour le Service de la sécurité de l'emploi et de la formation (SSEF) afin que la Ville reste un bassin d'emplois pour les Bonneuillois. Pour maintenir ce cap et exiger de l'État les moyens pour faire vivre le service public local, j'invite les Bonneuillois à se mobiliser et à signer la pétition (ndlr : ci-contre). ■



# L'asphyxie budgétaire en chiffres

**L'explosion des prix combinée au désengagement de l'État contraignent aujourd'hui la commune à franchir le Rubicon et à devoir supprimer des services utiles. Ce n'est pourtant pas le choix de la municipalité, mais le résultat des politiques gouvernementales d'austérité et d'asphyxie des finances locales.**

Suppression de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)

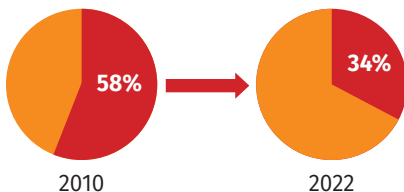
**8 M€**



En cumulé, ce sont près de 50M€ de DGF amputés aux budgets de Bonneuil depuis 2014.

Part de la fiscalité directe dans les recettes de fonctionnement

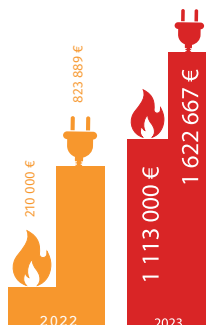
Amputation de la fiscalité directe



Réforme de la taxe professionnelle, suppression de la taxe d'habitation... La fiscalité directe n'est plus qu'une maigre part des recettes de la commune, qui ne dépendent plus que des dotations de l'État et des compensations de la métropole Grand Paris, et autres taxes indirectes.

Explosion des prix de l'énergie

**+ 200 % en 2023**



Une facture qui aurait pu être encore plus importante si Bonneuil n'avait pas fait le choix de la géothermie pour le chauffage urbain.

## Pétition

### Je soutiens ma commune pour un budget au service des habitants

Écoles, crèches, activités culturelles et sportives, accompagnement social des familles, tous les services municipaux sont menacés par la baisse des recettes de l'État et l'explosion du prix de l'énergie et l'inflation.

Sans recettes à la hauteur, notre Ville devra renoncer à des services publics ou arrêter d'investir pour l'avenir.

**À Bonneuil, on refuse de choisir !**

Je demande au Gouvernement des garanties pour dégager des moyens financiers nécessaires à ma commune afin de sécuriser les investissements et assurer les dépenses de fonctionnement utiles à chaque Bonneuillois et Bonneuilloise.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Je souhaite être informé de l'actualité de la Ville :  Oui  Non

Pétition à déposer en mairie ou dans un accueil public municipal (espace Nelson-Mandela, salle Gérard-Philipe, espace Louise-Voëlckel, etc.). Ou à envoyer à : Mairie de Bonneuil-sur-Marne - 7 rue d'Estienne-d'Orves - CS 700027 - 94381 Bonneuil-sur-Marne cedex. Ou signez en ligne sur ville-bonneuil.fr

Les informations portées sur cette carte sont facultatives, elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à comptabiliser les soutiens à l'action municipale. Les destinataires des données sont les services municipaux de la ville de Bonneuil-sur-Marne. Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Mairie de Bonneuil-sur-Marne, service Communication. Vous disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au service Communication.



**ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PARTENAIRES**



**Vivre en bonne santé avec des retraites dignes**

Après la réforme du chômage, Macron et son gouvernement s'attaquent à nos retraites pour nous faire travailler jusqu'à plus de 64 ans et cotiser plus longtemps. Ce serait : « *incontournable puisque nous vivons plus longtemps* »... De nos jours on produit mieux et plus, mais les richesses supplémentaires sont accaparées par la

finance et les actionnaires. Et nous, notre pouvoir d'achat baisse et on devrait se trainer au boulot jusqu'à 64 ans et plus, mais dans quel état ?

La retraite à 60 ans et à taux plein c'est possible, des moyens existent. L'augmentation du SMIC et de l'ensemble des salaires de 1% rapporteraient 2,5 milliards, l'égalité salariale Homme-Femme plus de 5 milliards, faire cotiser les revenus de la finance à hauteur des salaires, 30 milliards. Quand il le veut le gouvernement sait trouver des moyens : les cadeaux aux entreprises du CAC 40 représentent 157 milliards par an sans aucun contrôle ni contrepartie, sans compter les 100 milliards de fraudes fiscales.

D'autres choix sont possibles ! Encore faut-il avoir la volonté de rompre avec des politiques qui ne favorisent que les plus riches. Retraites, salaires, protection sociale, service public : nos conquêtes sociales sont essentielles, les Français le savent puisqu'ils sont 78% à s'opposer à la réforme Macron. Les élu-e-s communistes et partenaires appellent au rassemblement et à l'action pour exiger le droit au départ à 60 ans à taux plein, la revalorisation de tous les salaires et pensions. Uni-e-s, nous pouvons gagner !

**Boumedine BEMMOUSSAT**  
Conseiller municipal

**ÉLU-E-S SOCIALISTES**



**Rien ne justifie aujourd'hui cette contre-réforme !**

Le projet de monsieur Macron de "réformer" notre système de retraite, ne se justifie par aucun fondement économique et social tangible. Vouloir ainsi imposer une réforme injuste et brutale au mépris de toutes et tous est inqualifiable.

En effet, cette dite réforme est en réalité révélatrice d'une volonté dogmatique du pouvoir actuel, de laisser toujours plus de place aux lois du marché au détriment de la puissance publique et des plus fragiles d'entre nous. L'instauration d'une loi

purement libérale qui continue de creuser les inégalités. Aucune prise en compte des disparités de parcours professionnels hommes-femmes n'y est envisagée.

Le texte fait reposer les efforts uniquement sur les seuls travailleurs, surtout sur ceux qui ont commencé à travailler tôt ou ceux qui ont des carrières incomplètes. En tant que femme de gauche je suis absolument déterminée à m'opposer à ce projet régressif pour que comme le formulait Ambroise Croizat "la retraite ne soit plus l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie".

Les Bonneilloises et Bonneillois ne sont pas dupes, ils savent que le travail est souvent pénible dans la durée et qu'il laisse parfois de lourds sévices, en atteste d'ailleurs le fait que ces dernières années l'espérance de vie en bonne santé stagne dans notre pays, surtout pour les travailleurs les plus fragilisés par leur cheminement professionnel. Les mesures pour favoriser l'employabilité des seniors devraient logiquement impacter plus sérieusement les employeurs or il n'en est rien, aucune obligation ou contrainte ne pèse véritablement sur eux.

Alors oui ! C'est avec conviction et énergie que nous nous opposons à ce projet qui est aux antipodes de l'idéal de la république sociale et écologique à laquelle nous aspirons. Si nous n'agissons pas vite pour freiner ces dérives libérales, le malheureux délitement des services publics que nous observons de manière dramatique en ce qui concerne par exemple l'hôpital public, deviendrait inéluctable. Il est urgent d'agir aujourd'hui pour préserver les droits de nos jeunes envers qui nous avons le devoir moral de léguer un monde plus juste. Les socialistes de Bonneuil-sur-Marne seront toujours à vos côtés pour défendre cet héritage des luttes pour la dignité et l'égalité.

**Dashmiré SULEJMANI**  
Adjointe au maire

**EELV - BONNEUIL ÉCOLOGIE**



**Les élus locaux écologistes demandent que l'État cesse d'asphyxier les collectivités**

Les élus locaux écologistes lancent un appel afin d'alerter le gouvernement sur la situation des finances locales, exacerbée par

l'inflation. Cette dernière vient se greffer aux diverses ponctions de l'État année après année. Les élus évoquent des services publics dégradés par manque de moyens et appellent à plus d'autonomie financière pour les territoires notamment pour mener à bien leurs missions envers la population.

Au centre d'injonctions contradictoires, nous sommes pris en tenaille, enserrés dans un étau budgétaire orchestré. Comme tous nos concitoyens, nous subissons de plein fouet l'augmentation des prix de l'énergie. Le montant des factures double, parfois triple. Nous assistons, impuissants, à l'érosion de notre budget déjà amoindri par les réformes successives. Aux compensations insuffisantes de l'État s'ajoutent des règles et des critères technocratiques, éliminant des collectivités et créant une instabilité pour toutes.

Les élus locaux, vos représentants, ne souhaitent pas être cantonnés à un rôle de gestionnaire appauvri. Nous voulons mettre en œuvre les politiques publiques pour lesquelles nous avons été élus. Cela nécessite des marges de manœuvre, « des moyens ». [...]

Retrouvez l'intégralité de cette tribune sur la page Facebook « Bonneuil Écologie 94 EELV ».

**Vos élus du groupe**  
EELV – Bonneuil écologie

**UNIS POUR BONNEUIL**



**C'était la dernière séance !**

Après l'abandon du complexe sportif de la Butte Cotton de 4 000 m², la majorité municipale est sur le point de fermer le Cinéma Gérard-Philipe.

« *C'était la dernière séquence, c'était la dernière séance et le rideau sur*

*l'écran est tombé. Bye, bye les héros qu'on aimait, l'entracte est terminé, la lumière s'éteint déjà, la salle est vide à pleurer... les jeunes et les retraitées pleurent dans un coin, leur cinéma va fermer, c'était la dernière séance et le rideau sur l'écran est tombé* ». Monsieur Eddy.

Si nous commençons à fermer les activités culturelles qui ne sont pas rentables, dans deux ans, il ne restera plus grand-chose. Le cinéma est une activité culturelle pour tous, qui devrait disparaître pour le grand public, sans aucune concertation avec les élu.e.s de l'opposition. Néanmoins, le cinéma fonctionnera pour les scolaires et les sujets à thèmes. Certes, jusqu'à maintenant, le budget municipal était bien équilibré, mais l'augmentation de l'énergie va remettre en cause les finances de la commune. En même temps, il ne faut non plus tout mettre sur le dos de des augmentations. À chaque débat budgétaire, nous n'avons cessé de dire qu'il fallait impérativement baisser la voilure ! Autrement dit, les dépenses de fonctionnement. Aujourd'hui, le constat est sans appel, puisque plusieurs investissements sont repoussés aux calendres grecques ! Au lieu de fermer le cinéma pour le grand public ou de stopper les futurs projets de modernisations, commençons par centraliser tous les services de la mairie dans un seul et même bâtiment. Car, force est de constater que les services sont éclatés aux quatre coins cardinaux de la ville. Une dispersion qui génère d'énormes dépenses : impôts fonciers sur les bâtiments, entretien, chauffage, fluides, énergies, ménage...

**Louise GEOFFROY, Gilles DAVID**  
Union Centriste



**Vos élu-e-s**



**Denis ÖZTORUN**  
Maire de Bonneuil : aménagement du territoire, rénovation urbaine.



**Virginie DOUET**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire : personnel communal, petite enfance, enfance, relations avec l'Éducation nationale, tourisme social, coopération décentralisée.



**Akli MELLOULI**  
2<sup>e</sup> adjoint au maire : urbanisme et aménagement urbain, vie économique et emploi.



**Sandra BESNIER**  
3<sup>e</sup> adjointe au maire : sport, droits des femmes, affaires générales et relations aux usagers.



**Arnaud LETELLIER**  
4<sup>e</sup> adjoint au maire : finances, modernisation du service public, développement de l'innovation et du numérique, tranquillité publique, accès aux droits.



**Dashmiré SULEJMANI**  
5<sup>e</sup> adjointe au maire : santé.



**Mehdi MEBEIDA**  
6<sup>e</sup> adjoint au maire : politique de la ville, lutte contre les inégalités et les discriminations, accessibilité et handicap.



**Hafsa AL-SID-CHEIKH**  
7<sup>e</sup> adjointe au maire : vie associative, vie des quartiers et devoir de mémoire.



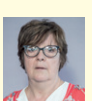
**Sabri MEKRI**  
8<sup>e</sup> adjoint au maire : transports, écologie urbaine, propreté, espaces verts.



**Mireille COTTET**  
9<sup>e</sup> adjointe au maire : action sociale, économie sociale et solidaire.



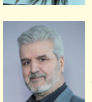
**Martine CARRON**, conseillère municipale déléguée : vie du conseil des crèches.



**Élisabeth POUILLAUDE**  
Conseillère municipale déléguée : logement.



**Siga MAGASSA**  
Conseillère municipale déléguée : culture.



**Mohamed ZIRIAT**  
Conseiller municipal délégué : suivi des travaux, voirie et assainissement.



**Sonia IBERRAKEN**  
Conseillère municipale déléguée : jeunesse, emploi et insertion des - de 26 ans et retraités.



**Diane OZIEL-LEFÈVRE**  
Conseillère municipale déléguée : protection animale.

Rendez-vous : 01 45 13 88 00.

**Vie démocratique locale**



Benoît Pradier



Thomas Liechti

# Séance du Conseil municipal jeudi 9 février



Le Conseil municipal se réunira pour sa première séance de 2023 ce jeudi 9 février, à partir de 20h, à la salle de la Ferme du Rancy. Seront notamment à l'ordre du jour :

- La modification de la nouvelle organisation du temps de travail du personnel communal.
- La création de deux postes d'adultes-relais pour renforcer le

service de médiation-prévention ainsi que l'accueil du service social municipal.

- L'acompte sur subventions 2023 à certaines associations.
- L'adoption d'une charte de la qualité habitat.
- Le rapport annuel d'activité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France.
- La signature de conventions d'objectifs et de financement 2022-2023 avec la Caisse d'allocations familiales, pour divers projets et dispositifs enfance et jeunesse.



**Ordre du jour complet sur [ville-bonneuil.fr](http://ville-bonneuil.fr) ou en mairie.**

**Mise au point**

## Non, le cinéma n'est pas supprimé

Ne tirons pas trop tôt sur le projectionniste ! La rédaction du magazine répond à certains éléments avancés dans la tribune du groupe d'opposition de droite Unis pour Bonneuil, qui déclare que le cinéma à la salle Gérard-Philippe est supprimé. Contrairement à cette affirmation, dans une période de grande crise énergétique, de la municipalité, bel et bien contrainte de réduire le rythme des équipements les plus énergivores (lire notre dossier pages 18 à 21), a réduit le nombre de séances mais maintient les séances les plus importantes et les plus fréquentées, comme les lecteurs peuvent le constater en parcourant les pages de *L'Officiel de Bonneuil* et l'agenda du site internet [ville-bonneuil.fr](http://ville-bonneuil.fr). Et ce, sans augmenter la tarification, très sociale, de sa programmation.

Pour rappel, une séance plein tarif à Bonneuil coûte à peine 5 euros (8,5 euros à Saint-Maur, 12,90 euros à Créteil Soleil). Sollicité à ce sujet par une retraitée du Haut-Bonneuil, le maire a répondu dans un courrier du 16 janvier : « *L'activité cinéma n'est pas supprimée. Nous avons fait le choix de poursuivre les séances dédiées aux enfants (tout-petits, écoliers et centres de loisirs), les séances tout public à thème (dont Noël, Halloween, etc.), les séances de plein air projetées dans les quartiers liés au devoir de mémoire et à de grandes campagnes comme la lutte contre les violences faites aux femmes, également tout public.* » Le cinéma reste une des portes d'entrée importante d'accès à la culture, pour autant, il est loin d'être le seul. À l'heure où la Ville doit trouver les moyens de payer ses factures, ce sont des critères objectifs qui guident ses décisions.



### Éducation populaire

## La MJC a 60 ans !

**Pour ses 60 ans, la maison des jeunes et de la culture (MJC) voit l'arrivée d'un nouveau directeur et le développement de nouveaux projets. Groupes de paroles, notions familiales, épanouissement de chacun en collectif... Objectif : faire sens ensemble. Faire société, toujours.**



Isabelle James



Julien Paisley

C'est une maison des jeunes et de la culture, rattachée à la fédération Île-de-France des MJC. Une maison pour tous aussi. Un équipement agréé par la Caf, subventionné par la Ville et le Département. Le bailleur Valophis lui prête les locaux au 6 avenue de la République. D'absolute nécessité en faveur du vivre-ensemble, de l'épanouissement de chacun, ce qui fait tout le sens de son projet associatif.

**Voilà 60 ans que ses animateurs et animatrices socio-culturels œuvrent dans une mission dite d'éducation populaire, chère à la municipalité de Bonneuil.**

Ce qu'on y trouve ? Des ateliers aujourd'hui fréquentés par près de 200 adhérents de 6 à 66 ans. Informatique, sophrologie, accès aux droits, karaoké, aide aux devoirs, couture, sorties familiales, cafés-débats, jardinage, chorale, participation au carnaval des enfants, aux animations de l'été...

Au départ de l'ancien directeur de l'équipement, Olivier Gardelli, l'été dernier, un nouveau directeur a été nommé. Ainsi est arrivé Mustapha Abbaoui début janvier. Président-fondateur du club de boxe anglaise le Noble art à Créteil depuis 2012, il est aussi président du Comité départemental de boxe anglaise, élu au Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne et a été plusieurs années membre du conseil d'administration de la maison pour tous Jean-Ferrat de Créteil.

En projet ? « *Un travail en transversalité avec les partenaires locaux, municipaux et associatifs. De nouveaux ateliers, aussi, notamment en multimédia. Beaucoup de paroles avec les familles, sur la place de chacun et notamment, celle des jeunes en abordant les questions d'addiction, de déscolarisation, de décrochage scolaire...* » ■

### À la loupe

#### La MJC dans l'histoire

Elle a été créée le 21 janvier 1963 et alors baptisée Guy-Môquet, à l'époque où Bonneuil connaissait un fort accroissement démographique, particulièrement chez les jeunes qui ont fait émerger de nouveaux besoins sociaux. Henri Arlès, le maire de l'époque, a mis un local à la disposition des jeunes dans la cité Fabien, premier ensemble HLM qui venait de sortir de terre. En 1969, la MJC a déménagé au 1 rue Fleming puis a élu domicile à l'espace Courbet où elle est encore installée avant de retourner, dans les prochaines années dans son quartier originel : le quartier Fabien en cours de renouvellement urbain. De maison de la jeunesse, elle est devenue Maison pour tous, au fil des ans avec toujours en ligne de conduite, l'éducation populaire.



Karima Nasli-Bakir Samuel Biheng



Lionel Pechinot, Robert Longatte, Joaquim Chabot, Christine Marouzé, Zoubida Ghezal, Norbert Alonso et les trophées glanés en 2022 !

### Bonneuil pétanque

## « 2022 a été une année historique pour le club ! »

L'année 2022 s'est terminée en beauté pour le club, subventionné par la Ville, qui compte 85 adhérents, de 20 à 76 ans. « **Le club est premier du département avec 1087 points. En élite et honneur on est 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. En promotion, le club est 1<sup>er</sup>. En féminine, on finit 2<sup>e</sup>. En vétérans, le club est 1<sup>er</sup>», égrène Norbert Alonso, le nouveau Président, qui succède à Robert Longatte, alias « Bébert », qui a souhaité « passer la main pour se reposer ». Autres actualités, en décembre, le club, déjà sponsorisé par Leclerc, qui fournit les tenues aux boulistes, a signé un sponsoring financier avec la société de BTP Gicquel. Un nouveau directeur sportif, a rejoint le club, David Argourd, classé 1<sup>er</sup> du Val-de-Marne. ■**

**Boulodrome, 3 bis voie Paul-Éluard.**  
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h.  
Inscriptions toute l'année. Norbert Alonso : 06 11 86 26 79.

### CSMB Basket-ball

## Solidari'sport 2023

La solidarité, c'est dans l'ADN de la ville de Bonneuil. Et les associations le prouvent encore à l'image de la section de basket du CSMB qui organise, du 5 au 27 février, l'initiative Solidari'sport. L'objectif est de collecter des denrées alimentaires ou d'hygiène qui seront remises aux associations solidaires de la commune : Restos du cœur et Secours populaire. **Dimanche 26 février notamment, une journée festive et sportive sera organisée**, avec des animations le matin au city stade du quartier Saint-Exupéry et un tournoi l'après-midi au gymnase Henri-Arlès. ■

**Plus d'infos auprès du CSMB**  
4 rue Charles-Beauvais  
Tél. : 06 59 22 27 65

### Bien-être

## Sportez-vous bien !

Vous êtes une femme et vous avez envie de prendre soin de votre santé et de celle de vos enfants ? Sportez-vous bien est le programme, entièrement gratuit, qu'il vous faut. Il allie un atelier de nutrition, une fois par mois, animé par un nutritionniste, une séance aquatique mère-enfant, le mardi de 11h15 à 12h et une séance de cardio-training, le vendredi de 14h à 15h, animée par une éducatrice sportive.

**Renseignements et inscriptions :**  
Club Léo-Lagrange, 13 rue Léa-Maury. Tél. : 01 43 99 41 19.  
Service promotion santé, 5 rue Victor-Hugo. Tél. : 01 79 84 45 03.  
Protection maternelle infantile Aline-Pagès : 01 43 39 74 03.

### Gymnastique

## Résultats du championnat départemental

En compétition fédérale, le 14 janvier dernier, la section CSMB s'est illustrée avec de beaux résultats :

En catégorie 10-13 ans, bravo à Alyssia BREJARD, Niagalé DIAKITE, Sandra IBRAHIM, Louise PAYET et Chloé Alexandra LOPATEL, qui terminent à la 7<sup>e</sup> place.

En catégorie 10 ans et +, Kyra BRILLANT, Lucille GALLAND, Manon LAVIGNE, Eden Lesly MONNEY et Lina AIT OUAHIOUNE obtiennent la 4<sup>e</sup> place.

### Association Dance street art

Cours le dimanche,  
de 14h à 17h, pour les 6-17 ans.  
Salle de danse du  
complexe sportif Aimé-et-  
Eugénie-Cotton  
dancestreetart@gmail.com  
Tarif : 150 euros l'année

#### Le +

Toute cette épopée du hip-hop, cette effervescence culturelle qui mêle le breakdance, le graf... est immortalisée dans la série télévisée *Le monde de demain*, qui revient sur la naissance du mouvement hip-hop dans les années 70 dans le Bronx, à New York et son arrivée en France dans les années 80. La naissance du mouvement hip-hop français à travers notamment le destin des jeunes Kool Shen, Joey Starr et DJ S, de Dee Nasty, de Béatrice et de Lady V, adolescente danseuse et graffeuse.



Déjà disponibles  
dans les médiathèques du  
Grand Paris Sud Est Avenir.  
[mediatheques.sudestavenir.fr](http://mediatheques.sudestavenir.fr)



#### Culture urbaine

## Le breakdance fait vibrer à Bonneuil

**Resté longtemps marginal, le breakdance, aussi appelé breaking ou break, est aujourd'hui un art à part entière et fera son entrée dans l'arène olympique aux Jeux de Paris en 2024, tant cette danse est technique et sportive. Depuis le mois de septembre, Bonneuil a son club de breakdance : Dance street art. Reportage.**



Karima Nasli-Bakir



Julien Paisley

Tous les dimanches, de 14h à 17h, dans la salle de danse du complexe sportif Aimé-et-Eugénie-Cotton, une vingtaine d'adhérents viennent s'initier au breakdance, cette danse caractérisée par des mouvements de corps saccadés, ses acrobaties et ses figures au sol. Face au miroir, on s'échauffe en musique. « *Le rôle de la musique est primordial, elle donne l'intensité, le tempo et le rythme aux danseurs* », explicite Mehdi Mebeida, président du club. Et de regretter : « *La culture hip-hop a encore une connotation négative, mais ce sont de vrais artistes aux performances artistiques et physiques énormes. Certains ont intégré de grandes compagnies de danse professionnelles.* »

C'est cette culture, cet esprit créatif et collectif que distille le club. Thomas Ngom, 25 ans, de la compagnie de danse Break dance crew, anime les cours : « *J'essaie de leur transmettre le riff de la danse et à réaliser un maximum de techniques de pas, à développer leur*

*musicalité, à savoir écouter et danser sur la musique, à maîtriser leur corps* », commente ce jeune passionné, tombé dans la marmite du breakdance il y a 6 ans.

À terme, des figures comme la coupole, le poirier, le poirier sur la tête, l'équilibre, les top rocks, les foot works... n'auront plus de secrets pour Shayma, Mattea, Kayla, Satis, Farah, Assia, Inaya, Loona, Delya... adhérentes du club. Conquises, elles aiment tout de cette discipline, « *le style, les chorégraphies, les mouvements, les figures, la musique* ».

Cette danse, rappelle Thomas Ngom, « *est acrobatique, énergique dans un style très développé. Qu'il s'agisse des chorégraphies, des compétitions, c'est complet. Ça procure du bien-être et je suis ravi de transmettre une des meilleures découvertes de ma vie à ce public.* »

On termine avec un grand cercle de partage, le battle, où tout le monde « kiffe », s'applaudit, s'encourage... dans une ambiance conviviale. ■





Regard sur une œuvre d'art

# La guérison

de Rosa Maria Unda Souki

 B.Pr

Dans le cadre de l'exposition « La peinture, espace intime », du 4 février au 8 avril, cette œuvre fait partie d'une série de tableaux : « Une histoire en cinq actes », réalisée par l'artiste vénézuélo-brésilienne Rosa Maria Unda Souki. Cette série, autobiographique, représente sa propre salle de bain, avec tout ce qu'elle a d'intime et d'éminemment personnelle. **Une salle de bain est une pièce où l'on s'enferme souvent seul-e. Elle pose la question de la permanence des espaces, des objets, et de la fugacité de la présence humaine.** Dans cette série, la salle de bain passe par différents états : l'érotisme et le désir, l'attente, l'humour, la rage... Dans *La guérison*, l'auteure est en reconstruction. Elle est son propre docteur, elle prend soin de son corps. On y voit des pansements, des gazes, des cotons-tiges, des cachets, une pince à épiler... Chaque détail est narratif et conduit l'œil du spectateur à entrer au fur et à mesure dans le tableau, à s'y projeter pour donner sa propre signification, et ainsi s'amuser, s'attrister, compatir, ressentir autant d'émotions qu'il y a d'objets. ■

**i**

**La guérison,**  
de Rosa Maria Una Souki.  
Peinture à l'huile sur panneau,  
54 x 65 cm, réalisée en 2020.  
En exposition au centre d'art  
municipal Jean-Pierre Jouffroy.  
**Du 4 février au 8 avril**  
Place Aimé-Césaire  
Renseignements au  
01 56 71 52 25.



Conjuguer vie sociale  
et vie personnelle

Je me **sens bien** chez moi avec le  
soutien de personnels **compétents**  
J'ai de la **visite**, je me sens **entourée**

J'ai choisi un Service à Domicile **ABCD**

**AJAD**

A Joinville  
01 49 76 60 85

**ASSAP**

A Saint Maur  
01 41 81 18 14

**D&S**

Dans le 94  
01 41 81 18 13

50%  
déduction  
fiscale /  
crédit d'impôt

**ABCD**  
RESIDENCES - SERVICES  
POUR PERSONNES AGÉES  
Abbaye - Ajcl - Assap - Bords de Marne  
Cité Verte - Cristolienne - Domicile & Services

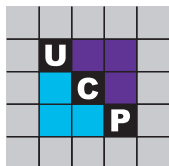
[www.abcd94.fr](http://www.abcd94.fr)

**CITEOS**

Au cœur des villes

Éclairage de la ville  
Mobilité urbaine  
Sécurisation de l'espace public

Citeos à Choisy-le-Roi  
10 rue de la Darse - Bâtiment n°2 - 94600 Choisy-le-Roi  
[choisy-le-roi@citeos.com](mailto:choisy-le-roi@citeos.com) - Tél : 01 43 96 74 70



**UNION DES  
COMPAGNONS  
PAVEURS**

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

Terrassement - Viabilité - Assainissement - Pavage

43, rue du Moulin Bateau 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

**01.43.39.40.41**

**B/M**

DÉCEMBRE 2022 | #56

LE MAGAZINE DE  
Bonneuil-sur-Marne



CRATIE PARTICIPATIVE

**médias  
& PUBLICITE**  
RÉGIE PUBLICITAIRE DE  
LA VILLE DE BONNEUIL

COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES  
**ANNONCEZ-VOUS**  
DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires  
Contactez dès à présent

Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55  
[jpiron@groupemedias.com](mailto:jpiron@groupemedias.com) - Tél. : 01 49 46 29 46





## Vivre-ensemble

# Chien en ville : jamais sans ma laisse !

**L'espace public est fréquenté par des femmes, des hommes, jeunes ou âgés, et... des chiens. Trop souvent, ces derniers ne sont pas tenus en laisse. Des signalements se multiplient auprès des agents de la police municipale. Qu'ils soient considérés comme dangereux ou non, toutes les règles doivent être respectées dans l'espace public, c'est une question de vivre-ensemble.**

Isabelle James

D.R.

Chacun connaît bien maintenant la réglementation sur les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense qui nécessitent d'être déclarés et recensés auprès des services compétents. Pour Bonneuil, il s'agit de la police municipale.

**Dangereux ou non, tout chien est sous la responsabilité de son propriétaire et la bonne attitude est de le tenir en laisse sur la voie publique.** C'est ce qu'indique le règlement sanitaire départemental. De plus en plus souvent, des signalements sont faits sur des chiens non tenus en laisse qui chahutent, pour le moins grave, d'autres chiens ou même des humains.

Le bien vivre-ensemble, le respect d'autrui et disons-le, la politesse veulent qu'un propriétaire de chien n'impose pas son animal de compagnie en dehors de la sphère privée, aussi « mignon » soit-il... ■



### À la loupe

#### **Vous avez trouvé un chien errant ou divaguant ?**

Un chien est divaguant s'il n'est pas sous la surveillance effective de son maître, à plus de 100 mètres de lui et hors de portée de voix permettant son rappel. S'il est sauvage ou effrayé : contactez la police municipale. S'il est sociable : montrez-le à un vétérinaire pour vérifier (gratuitement) s'il est identifié (puce électronique ou tatouage). Il sera alors possible de contacter son propriétaire. S'il n'est pas identifié, le vétérinaire devra joindre les services de fourrière ou la mairie. À savoir : les réseaux sociaux sur Internet sont aussi des relais pour retrouver les propriétaires des animaux perdus/trouvés.

**Police municipale. 17 avenue du Colonel-Fabien**  
Tél. : 01 58 43 39 10. [www.ville-bonneuil.fr](http://www.ville-bonneuil.fr)



### Les lieux publics

On appelle ici lieux publics, les rues, les places, les entrées et sorties d'écoles, d'équipements sportifs et associatifs, mais aussi les lieux ouverts au public tels que les parties communes des habitats collectifs, les transports en commun, etc. À noter, les chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories doivent y être tenus en laisse et muselés.



### Les chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégories

Tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention remis par la mairie. 3 conditions : avoir une attestation d'aptitude après 7 heures avec un formateur agréé ; le comportement du chien doit avoir été évalué entre 8 mois et 1 an d'âge par un vétérinaire ; posséder les documents justifiant de l'identité du chien, de sa vaccination contre la rage et l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.



### Les devoirs des propriétaires

Toute personne détenant un chien, même sans en être le propriétaire, doit garder le contrôle de son animal en toutes circonstances. La détention non signalée et non autorisée d'un chien catégorisé est passible de 3 mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende ainsi que le risque de saisie de l'animal.

**Les menus de février**



Fabien Noailles

**Menu végétarien :** exclut la consommation de chair animale.



**Produits labellisés BBC :** réintroduction de graines de lin, d'herbe et de luzerne dans l'alimentation du bétail. Objectif ? Produire du lait, des œufs et de la viande plus riches en oméga 3 et donc meilleurs pour la santé.



**Pêche durable MSC :** pour la bonne gestion des mers, garantit que les produits de la mer et de la pêche ont été pêchés durablement, en respectant les stocks.



**Agriculture raisonnée :** les productions agricoles prennent en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal.



**Aliments Bio :** produits suivant les principes de l'agriculture biologique, qui exclut le recours à la plupart des produits chimiques de synthèse.

**Du 1<sup>er</sup> au 3 février**

<b>Mercredi 1<sup>er</sup></b>	<b>Jeudi 2</b>	<b>Vendredi 3</b>
Terrine de poisson Rôti de dinde ou omelette* Flageolets et carottes Fromage Fruit	Carottes râpées Grillardin à l'emmental Choux fleurs au gratin Fromage blanc Paris-Brest	Fond d'artichauts et tomates en salade Poisson pané citron Tortis Fromage Fruit

**Du 6 au 10 février**

<b>Lundi 6</b>	<b>Mardi 7</b>	<b>Mercredi 8</b>	<b>Jeudi 9</b>	<b>Vendredi 10</b>
Salade verte Brandade de poisson Fromage Fruits au sirop	Riz niçois Omelette au fromage Trio de légumes brocolis aourt Fruit	Crêpes aux champignons Navarin d'agneau ou falafels* Jardinière Fromage Fruit	Betteraves en salade Nuggets végétaux Coquillettes Fromage Fruit	Salade coleslaw Noisettes de poulet sautées ou poisson en sauce* Poêlée paysanne Fromage Mille-feuille

**Du 13 au 17 février**

<b>Lundi 13</b>	<b>Mardi 14</b>	<b>Mercredi 15</b>	<b>Jeudi 16</b>	<b>Vendredi 17</b>
Sardines Escalope de volaille ou steak fromager* Lentilles, carottes Fromage Fruit	Tomates en salade Mijoté de bœuf sauce poivre ou soyaballs* Purée Fromage Gélifié vanille	Radis beurre Paupiette de veau chasseur ou burger végétal* Ratatouille Fromage Tarte aux abricots	Chou rouge Œufs durs sauce tomate Macaronis Fromage Compote	Salade de blé Filet de poisson meunière Gratin de courgettes Fromage Fruit

**Du 20 au 24 février**

<b>Lundi 20</b>	<b>Mardi 21</b>	<b>Mercredi 22</b>	<b>Jeudi 23</b>	<b>Vendredi 24</b>
Concombre à la crème Côte de porc charcutière ou vegballs* Pommes country Fromage Crème caramel	Tarte aux poireaux Rôti de bœuf ou cordon bleu végétal Brocolis au gratin Petits suisses Fruit	Chou-fleur en vinaigrette Blanquette de poisson Riz pilaf Fromage Fruit	Salade panachée Chili végétarien Fromage Mosaïque de fruits	Céleri rémoulade Omelette Poêlée méridionale Fromage Gâteau pomme amande

**Du 27 au 28 février**

<b>Lundi 27</b>	<b>Mardi 28</b>
Pomelos Couscous au poisson Fromage Mousse au chocolat	Pâtes au surimi Sauté de veau ou omelette* Carottes persillées Fromage

Pour des raisons techniques les menus peuvent être modifiés tout en respectant l'équilibre alimentaire.

\* Plat principal au choix, avec viande ou sans viande (végétarien ou avec poisson).

À disposition des convives, le pain qui accompagne les repas est fourni par les artisans boulangers de Bonneuil.



## Bloc-notes

### Inscriptions scolaires

Pour la prochaine année scolaire (2023-2024), elles sont ouvertes sans rendez-vous jusqu'au 31 mars au service municipal de l'enfance, 10 rue Auguste-Gross. Tél. : 01 45 13 72 60.

Les documents à fournir (originaux) : livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (document daté de moins de trois mois) ; carnet de santé de l'enfant, à jour des vaccinations ; justificatif de domicile (avis d'échéance ou quittance pour les locataires, attestation de propriété ou facture EDF pour les propriétaires).

### Le recensement partiel de la population a lieu jusqu'au 25 février.

Si vous êtes concernés, une des quatre agentes municipales accréditées d'une carte officielle déposera des documents dans votre boîte aux lettres et vous informera sur les modalités pour les remplir sur papier ou sur Internet.

## Pharmacies de garde

### Pour trouver la pharmacie la plus proche de chez vous :

[www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr). Les horaires des pharmacies étant variables, il est recommandé de téléphoner avant de s'y rendre. Pour obtenir les coordonnées des pharmacies de garde de nuit, il est nécessaire de contacter la police au 17.

## Les permanences gratuites au service social

### ● Conseils et accompagnements interculturels et soutien psychologique.

Lundi matin, sur rendez-vous.

### ● Accompagnement des femmes par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Lundi matin avec ou sans rendez-vous.

### ● Assistante sociale de la Cramif.

Mardi, sur rendez-vous au 01 85 33 13 81.

### ● Permanences de la mutuelle Solimut.

Elles ont lieu un mercredi sur deux. Les prochaines dates : mercredis 8 et 22 février, de 13h30 à 17h, dans les locaux du service social municipal. Informations au 01 75 64 50 21.

### ● Soutien et accompagnement psychologique.

Mercredi après-midi sur rendez-vous.

### ● Accompagnement budgétaire, dossiers de surendettement.

Jeudi matin, sur rendez-vous au 01 42 07 49 74 ou 06 88 88 34 32.

### ● Conseils juridiques sur le droit de la famille : pension, succession, divorce, droits des parents et grands-parents...

Vendredi de 9h15 à 12h15, sur rendez-vous.

### ● Médiation familiale.

Vendredi, en après-midi, sur rendez-vous : 01 48 98 05 78.

### ● Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h uniquement sur rendez-vous au 3646 ou sur [ameli.fr](http://ameli.fr).

### ● Permanences du département du Val-de-Marne.

Lundi, de 14h à 17h sur rendez-vous au 3994 ou en ligne sur [valdemarne.fr/permanence](http://valdemarne.fr/permanence)



**Service social municipal**  
5 rue Paul-Vaillant-Couturier  
Tél. : 01 45 13 88 73.

## Collecte des déchets

### Habitat pavillonnaire

#### Déchets résiduels

Les lundis et vendredis matin

#### Emballages, journaux et magazines

Les lundis matin

#### Verre

Les lundis 6 et 20 février

#### Encombrants

Mercredi 22 février

### Habitat collectif

#### Ordures ménagères non recyclables

Les mardis, jeudis et samedis matin

#### Emballages, journaux et magazines

Les mardis et samedis matin

#### Verre

Les jeudis 7 et 21 février

#### Encombrants

Secteur 1 : jeudi 16 février

Secteur 2 : lundi 6 février

**Les encombrants doivent être présentés à la collecte la veille au soir après 18h.**

### Tout habitat

#### Encombrants sur rendez-vous

Pour les enlèvements, se rendre sur la plateforme [monservicedechets.com](http://monservicedechets.com) ou sur le site [sudestavenir.fr](http://sudestavenir.fr). Ou contacter le service relations usagers de GPSEA au 01 41 94 30 00.

#### Déchets toxiques

**Samedi 11 février**, de 14h à 16h, sur le parking de la cité Fabien et de 16h à 18h, place des Libertés.

**Mercredi 22 février**, de 9h à 12h, sur le parking de la cité Fabien et de 13h à 16h sur le parking de la cité Saint-Exupéry.

#### Accès aux déchetteries intercommunales

Les équipements territoriaux sont ouverts tous les jours. Toutes les infos sur [sudestavenir.fr](http://sudestavenir.fr) ou au 01 41 94 30 00.

#### Accès à la déchetterie Taïs dans le Port de Bonneuil

Pour y déposer ses gros volumes en mairie de Bonneuil des bons d'enlèvement, au choix, de 100 kg, 250 kg, 500 kg ou de 1t. Chaque foyer bénéficie gratuitement d'une tonne maximum par an. Se munir de deux justificatifs de domicile, d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule (maximum 3,5 tonnes).

Déchetterie Taïs : 59 route de l'Île-Saint-Julien.

Du lundi au vendredi de 6h à 17h. Tél. : 01 41 94 17 20.





# E.Leclerc

## Centre Commercial Achaland BONNEUIL

